Envoyé en préfecture le 19/05/2025
Reçu en préfecture le 19/05/2025
Publié le
ID : 003-210303046-20250409-DELIB202527-DE

N° 27 / 2025

MAIRIE DE VENDAT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDAT

Séance du 09 avril 2025

Nombres de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	17	17

Date de la convocation
01.04.2025

Date d'affichage
16.05.2025

Demande de fonds de concours pour la pose de panneaux photovoltaïques.

7 Finances locales
7.5 Subventions

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en S/Préfecture
le
et publication ou notification
du

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vendat, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE, Maire.

Présents : tous les conseillers municipaux, sauf
- Monsieur Jean-François JANIN,
- Monsieur Simon LACOSTE.

Secrétaire de séance : Madame BAURY Aline.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de déposer une demande de subvention au titre du programme de travaux 2025 pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Salle Polyvalente de Vendat, située Rue de Saint-Rémy, pour un montant estimatif de 65 330,86 € HT.

Il signale que ces travaux peuvent être subventionnés par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE 03) au titre de l'aide au développement des énergies renouvelables, au taux de 50 % soit 32 665,43 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE
À l'unanimité

de solliciter auprès du SDE une subvention pour l'installation de panneaux photovoltaïques au titre de l'aide au développement des énergies renouvelables, à hauteur de 50 % du coût hors taxe de l'installation des dits panneaux.

MAIRIE DE VENDAT 03 (Allier)

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marc GERMANANGUE